Pony, le service de location de vélos en libre-service

Le tout premier système de location de vélos électriques (VAE) en libre-service est déployé dans 5 communes de Limoges Métropole en collaboration avec la société Pony.

Afin de compléter le service V'LiM (https://www.limoges-metropole.fr/services/mobilites-nos-missions/les-amenagements-cyclables/vlim-le-service-de-location-de-velos) de Limoges Métropole créé en 2013 et donner aux habitants un accès à un vélo pour des distances et durées courtes, Limoges Métropole a lancé à la fin de l'été 2022 un appel à manifestation d'intérêt. C'est l'offre de location de vélos électriques, dit en « free floating », de l'opérateur Pony (https://getapony.com/fr) qui a été retenue. Depuis le mardi 2 juillet 2024, 150 vélos électriques sont mis à la disposition des usagers.

Une couverture territoriale équilibrée

Répartis sur plus de 130 points de stationnement, l'ensemble des vélos à assistance électrique sont mis à disposition des habitants et des touristes.

- Limoges, Couzeix, Panazol, Isle, Le Palais-sur-Vienne.

Des vélos électriques 2 places

Le Double pony est le seul vélo à assistance électrique en libre-service 2 places.

Il permet d'effectuer un trajet à deux, de manière sécurisée et confortable grâce à un équipement passager complet :

- Un siège arrière confortable, des cale-pieds arrière pour reposer ses pieds et bien se positionner, un guidon non directionnel pour se tenir, des plaques de plexiglass pour éviter les frottements.

Le Double pony est doté d'une assistance électrique puissante pouvant aller jusqu'à 25 km/h. Grâce à sa double-batterie, les vélos disposent d'une autonomie de 100 kilomètres.

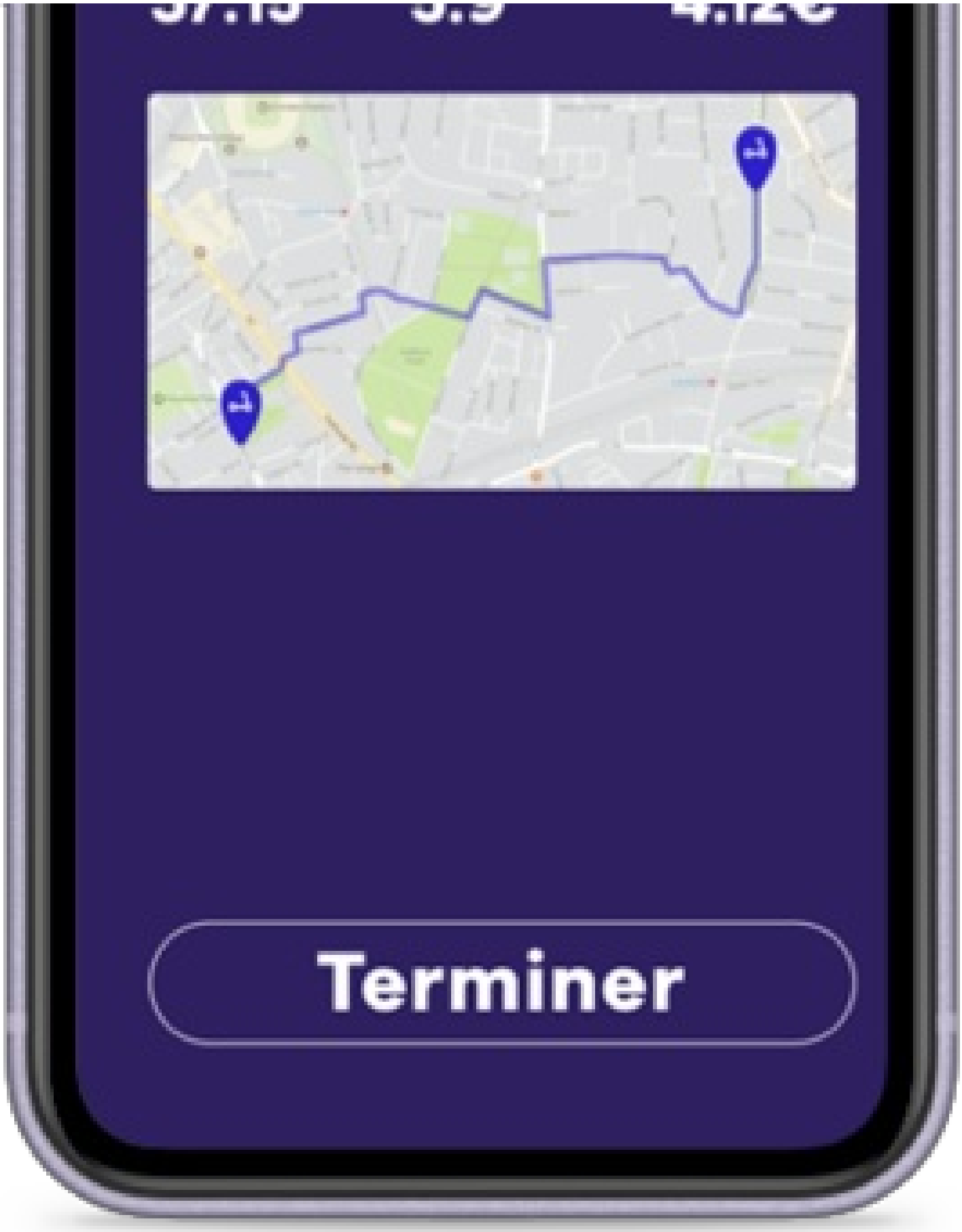

Comment fonctionne le "free floating"

Les vélos à assistance électrique peuvent être loués à partir de l'application mobile pony, (https://getapony.com/fr) disponible sur l'App Store (iOS) et le Google Play Store (Android).

- **Après avoir téléchargé l'application, les usagers devront scanner le QR code** situé sur le guidon du vélo **pour le déverrouiller** et débuter leur trajet.
- **A la fin de leur trajet, les utilisateurs devront stationner et verrouiller leur vélo sur l'un des 130 espaces de stationnement marqués au sol,** disponibles dans les 5 communes qui accueillent le service.

IMPORTANT
Les vélos doivent être pris et restitués sur l'un des points de stationnement marqués au sol, visibles directement sur l'application via une icône P de couleur bleu.

Tarifs

Afin de répondre à tous les besoins, courts et longs trajets, pony propose une tarification au trajet pour les utilisateurs les plus occasionnels et des abonnements pour les utilisateurs réguliers. Une offre dédiée aux touristes est également proposée.

- 1 € (déverrouillage du vélo) + 0,15 € la minute ;
- 5 € pour un pass aller-retour ;
- 39 € par mois pour faire un aller-retour par jour ;
- 24,99 € pour voyager en illimité durant 24h ;

Application

Téléchargez l'application gratuite « Pony – vélos et trottinettes » sur l'App Store et Google Play.
(https://getapony.com/fr)

Une alternative écologique à la voiture en ville

Ce nouveau service de mobilité en libre-service s'inscrit dans la volonté de Limoges Métropole de réduire la place de la voiture en ville. Avec ce projet, la Communauté urbaine poursuit son ambition de développer les mobilités douces, accessibles à tous et respectueuses de l'environnement en proposant une alternative à l'usage quotidien de la voiture.

Le service clients Pony est disponible 7j/7 et 24h/24
Tel : 02 52 33 18 95
Email : aide@getapony.com
Instagram (https://www.instagram.com/getapony/?hl=fr) Facebook (https://www.facebook.com/getapony/?locale=fr_FR) Twitter (https://twitter.com/getapony)